



École Florence Fourcaudot

Chers élèves et parents,

À compter d'aujourd'hui, le 1^{er} septembre, notre école de danse est dans l'obligation d'exiger le passeport vaccinal pour toute sa clientèle récréative âgée de 13 ans et plus.

Voici quelques informations qui pourront faciliter le tout!

- Si ce n'est pas déjà fait, téléchargez l'application « VaxiCode » et ajoutez-y votre preuve vaccinale (ou celle de votre enfant). Cette application est disponible sur [Apple Store](#) et [Google Play](#). Sinon, vous pouvez aussi demander de recevoir votre code par la poste.
- La preuve vaccinale sera exigée au premier cours seulement. Toutefois, assurez-vous de l'avoir avec vous malgré tout à chaque cours, en cas de vérification par les autorités.
- Les parents qui accompagnent un enfant pour se rendre à son cours (entrée et sortie) n'auront pas à fournir de preuve vaccinale.
- Les autres mesures sanitaires demeurent en vigueur, tant dans les aires communes qu'en studio. Nous vous demandons bien sûr de les respecter et surtout, de nous aviser de tout symptôme ou contact lié au virus de la COVID-19.

Nous sommes là pour répondre à vos questions et sachez qu'en tant que membre du [Réseau d'enseignement de la danse](#), nous sommes toujours informés des mesures les plus à jour.

Notre personnel a hâte de vous retrouver et s'assurera du plus grand respect des règles pour que nous puissions avoir une belle session de danse dans le plaisir, et surtout, en studio!

À toutes et à tous, une bonne rentrée!

Julie Morin
Directrice École Florence Fourcaudot